

## Suivi et protection des tortues marines au littoral de Muanda

<b>Pays</b>	<b>RDC</b>
<b>Bénéficiaire</b>	ACODES (Action Communautaire de Développement et d'Encadrement Social)
<b>Montant total du projet</b>	78 520 €
<b>Montant de la subvention FFEM</b>	38 500 € (49 %)
<b>Partenaires financiers</b>	USFWS (22 010 €), GEF - SGP (22 010 €)
<b>Durée du projet</b>	24 mois
<b>Signature de la convention</b>	29 juillet 2014

### Contexte

Le Parc marin des Mangroves (76 000 ha) est situé à l'embouchure du fleuve Congo sur le littoral Atlantique de la République Démocratique du Congo (RDC) à 560 km de Kinshasa. Cet estuaire, du fait du chevauchement entre les eaux fluviales et les eaux marines, confère des caractéristiques écologiques particulières qui attirent une flore et une faune remarquables dont trois espèces de tortues marines : la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*, VU), la tortue Luth (*Dermochelys coriacea*, VU) et la tortue verte (*Chelonia mydas*, EN). Les principales menaces qui pèsent sur ces tortues marines sont le braconnage (viande et œufs), les captures accidentelles par la pêche artisanale et la pollution causée par la présence d'une raffinerie de pétrole.

### Objectifs

L'ONG ACODES met en œuvre, depuis 2011, un programme de protection et d'étude des tortues marines et de leurs sites de ponte sur l'ensemble des 40 km de côtes que compte la RDC. Ce programme, déployé dans le Parc National Marin des Mangroves, implique évidemment les communautés riveraines du littoral.

### Principales activités

Les principales réalisations du projet sont :

- 400 tortues marines capturées accidentellement sont relâchées vivantes grâce à l'amélioration des contrôles des embarcations qui reviennent au port ;
- 40 pêcheurs sont informés des enjeux et des méthodes permettant d'éviter la pêche accidentelle des tortues marines ;
- 4 écloseries sont construites et permettent la naissance et la remise à l'océan d'environ 10 000 tortues ;
- Un système de compensation non financière des dommages causés aux matériels de pêche (réparation des filets) par les tortues marines est mis en place ;
- 12 émissions de radio, 6 de télévision sont produites pour sensibiliser la population sur la protection des tortues marines.



FONDS FRANÇAIS POUR  
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



**Pour en savoir plus**

[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)

**Contact projet**

Samuel MBUNGU NDAMBA

[sambungu@gmail.com](mailto:sambungu@gmail.com)